



8 rue Brillat Savarin
75013 PARIS
Tél : 01.44.54.20.55
Fax : 01.44.54.20.56



CORRESPONDANCES AFRICAINES

LA MISERE MOINS PENIBLE AU SOLEIL ?

Sommaire :

AFRIQUE

La misère moins pénible au soleil ?

Article du journal national du Sénégal

Le dénouement

NOS RESPONSABLES

Présidente

Hamida GHALEM

Vice Président

Patrice SIFFLET

Vice Présidente

Ramonde MORANGE

Trésorier

Joël BOURDELAS

Expert BENIN

Mathias BOTON

Expert SENEGAL

Abdoulaye KOTE

La crise qui secoue le monde n'épargne aucun continent. Les premières victimes sont les pays pauvres ou en voie de développement comme l'Afrique. En première ligne, les enfants victimes malgrés eux de ce qui se passe en ce moment. Au Sénégal, actuellement la flambée du prix du riz touche de plein fouet la population, dont la moitié vit avec moins de 2 dollars par jour. La quasi majorité de la population en est réduite à ne faire qu'un repas par jour, lorsque c'est possible. Les enfants vont souvent à l'école le ventre vide. Ce n'est pas la famine, mais la disette.

Les statistiques de la Banque mondiale sont éloquentes au Sénégal, le taux de malnutrition des enfants de moins de 5 ans atteint plus de 22%. Le 30 mars dernier, des femmes ont défilé dans les rues de la capitale, criant « On a faim ! », le cours du riz, au plus haut, déséquilibre le budget des familles des plus pauvres. Ceci n'est qu'un exemple parmi tant d'autres.

Nos actions bien que très modestes reste une lueur d'espoir pour ces enfants. L'école plus que jamais représente une sortie de secours, une échappatoire à la misère qui les guette.

Durant la lecture de ces 4 pages, vous découvrirez les difficultés auxquelles a été confrontées notre association qui ne vit qu'à travers vos dons, aucun financement de l'État ou de tout autres partenaires et cela pour assurer notre

indépendance. L'école au Sénégal et au Bénin représente un investissement pour les parents qui ont de plus en plus de mal à y faire face. Notre association en fournissant du matériel scolaire et en installant des armoires à pharmacie permet une baisse de ces frais.

Rappelons que depuis que nous menons ces actions les bancs des écoles jadis désertées retrouvent chaque année un peu plus d'enfants et notre victoire tient en cela. Les enfants qui vont à l'école sont des enfants qui ne seront ni envoyés aux champs, ni vendus par leurs parents.

Nous avons besoin de redoubler d'efforts pour continuer à maintenir notre aide afin que le travail effectué à ce jour continue de porter ces fruits et de permettre à d'autres enfants de bénéficier de cette volonté que nous avons d'aller de l'avant pour leur donner un avenir.

Nous avons plus que jamais besoin de créer une vraie chaîne de solidarité envers ces oubliés qui ne sont ni des spéculateurs, ni des surconsommateurs mais juste des enfants victimes du capitalisme. Nous vous souhaitons une bonne lecture et vous rappelons que vous pouvez retrouver plus d'information sur notre site www.asceaf.fr

Hamida Ghalem
Présidente de l'ASCEAF.

EN DIRECT DU SENEGAL ...

Le quotidien national LA VOIX du 13 février 2009, titre en première page :

Négligence dans la commune de MBOUR Quatre vingt millions de matériel ris- quent de s'envoler

Page 5, nous trouvons l'article suivant :

« Quelle malédiction a bien pu frapper les nombreuses personnalités de Mbour pour négliger un conteneur de matériel médical offert à la Commune et estimé à quatre vingt millions de francs Cfa. La question mérite bien d'être posée d'autant plus que, moins de deux millions seulement étaient nécessaire pour prendre possession de ce don de trois tonnes matériel médical.

La capitale de la Petite Côte regorge de personnalités politiques et administratives capables de participer au développement de leur localité. Mais, ces dernières n'ont pas daigné venir en aide aux populations. Et pourtant, en cette période préélectorale, les politiciens distribuent l'argent à tout de bras pour satisfaire une clientèle électorale de plus en plus avide.

Ce qui s'est passé dans la Commune de Mbour relève d'une extrême gravité et montre encore une fois, l'incompétence notoire de certains élus locaux et leurs orientations contraires au développement des affaires locales. Cette avilissante affaire n'honore vraiment pas les dignes fils de Mbour.

Les faits remontent en mars 2008 alors que M. Mbaye Diagne était encore maire de la Commune de Mbour. En effet, par le biais d'une association de solidarité basée en France, Abdoulaye Koté, ancien champion d'Afrique de judo, réussit à offrir un lot de matériel médical à la Commune qui l'a vu naître.

Le don attribué au centre de santé de Mbour est composé de lits, de fauteuils roulants, de tête et pieds de lits, de lève malade et de livres scolaires entre autres pour un total de 3 tonnes. Un matériel capable d'équiper totalement un centre de santé nouvellement mis en place, estime une source basée à Mbour. Et par une correspondance en date du 21 mars 2008, l'Association solidarité coopérative avec les enfants d'Afrique, (ASCEAF) saisit le Préfet pour que ce dernier l'aide à obtenir une exonération des autorités douanières, afin de récupérer le matériel. Après moult va-et-vient, l'exonération n'est pas obtenue.

A Koté profite d'un séjour à Mbour pour faire des démarches tendant à récupérer le matériel. Mais, après plusieurs sollicitations restées vaines, il décide de retourner en France et laisse le soin à son cousin Socé Koté de continuer les démarches. Entre temps, la Commune de Mbour est placée sous délégation spéciale. Les jeunes décident alors de saisir le président de la délégation spéciale. Ce dernier, M Serigne Fall, parvient à obtenir l'exonération du matériel par le Ministère de l'Economie et des Finances. Toutefois, une dernière formalité bloquait la sortie du conteneur. En effet, bien que les frais de douanes et portuaires soient exonérés, l'enlèvement du matériel reste subordonné au règlement des surestaries dues à la Sdv et évaluées à un montant de 1.373.520 francs Cfa, équivalent à la période du 19 avril au 5 septembre 2008.

Mais le président de la délégation spéciale, se heurta à la négation de la direction de la Sdv qui refuse de livrer le matériel sans paiement de la facture des surestaries. Ce fut alors le début du calvaire pour Socé Koté. Déterminé à récupérer le matériel, il décida de recourir aux différentes personnalités politiques de la capitale de la Petite Côte. .

Sollicités, tour à tour, Khadim Tabet, Oumar Sy et Tsafir Thioye, auraient promis chacun individuellement de payer la facture. Mais, leurs promesses sont restées vaines depuis le jour où elles ont été faites. En effet, ni Oumar Sy encore moins Khadim Tabet ou Tsafir Thioye n'auraient respecté leurs engagements.

Et au même moment où l'on se débat pour récupérer le conteneur à Mbour, au Bénin, une autre commune qui a bénéficié des mêmes dons de la part de l'ASCEAF, a récupéré son matériel et la commune attend le deuxième conteneur qui doit lui parvenir incessamment.

Aujourd'hui, la commune de Mbour risque de perdre ce matériel si rien n'est fait car la facture ne cesse de grimper avec les surestaries qui sont calculées en fonction de la durée d'emmagasinage de la marchandise. C'est tout simplement inqualifiable.

Et le malheur dans tout cela c'est que ces mêmes politiciens incapables de venir en aide aux populations ne se gêneront nullement pour demander le suffrage des Mbourois lors des locales qui pointent à l'horizon. Ils ne sont bons que pour cela.

Pour parer à ces genres de situations, il faut qu'il y ait un changement radical dans le mode de gestion des collectivités locales. Il faut que l'Etat, à défaut de restaurer la tutelle administrative, fasse preuve de plus de sévérité pour que la gestion des municipalités pour le bonheur réel des populations.

*Sinon, la désolation s'accroîtra de jour en jour.
Et c'est à la limite, méprisable.*

Mansour NDIAYE »



ECOLE DOTEE DE BOITE A PHARMACIE



REMISE DE FOURNITURES SCOLAIRES

LE DENOUEMENT

Le bien être des enfants a de tout temps été un objectif majeur pour notre association « L'ASCEAF », c'est-à-dire une bonne et dure scolarité normale. Les dons des membres de l'Association, qui n'ont pas ménagé leurs efforts ont été fait pour réaliser cet objectif.

Ainsi en 2008; grâce à vous, notre association a envoyé un container de matériel médical et scolaire pour la ville de M'Bour au Sénégal. Mais hélas, nous n'avons pas pu sortir le container du port de Dakar comme l'explique l'article ce dessus.

L'association « FRATERNITE DE FADIOUTH » qui est notre partenaire dans le département de M'Bour, a réussi, après plusieurs démarches auprès des autorités du Gouvernement et du Port à faire sortir le container. Ils ont réussi, là, notre association et nos amis Socé Koté avaient échoué, qu'ils en soient remerciés!

Cette association va distribuer tout le matériel dans les centres de santé de M'Bour, de Joal et de Fadiouth.

Ce matériel médical va améliorer la santé de plus de 2 millions de personnes.

Cette association adresse ses remerciements les plus sincères à nos partenaires du Sénégal et à la société de « DOUBAI PORT » pour leur générosité et leur compréhension.

Abdou KOTE
Porte parole de l'ASCEAF



ENFANTS BENINOIS AVEC LEURS FOURNITURES



REMISE DE BOITE A PHARMACIE



REMISE OFFICIELLE DU MATERIEL
SCOLAIRE